



Conférence responsabilité du numérique

publié le 30/03/2014

Usage responsable du numérique : entre le droit, l'éthique et la déontologie

Mercredi 2 avril 2014, de 14h00 à 16h00, entrée libre

Intervenant(s) : Jean Duchaine, chargé de cours à l'Université de Poitiers et Limoges ; et chargé du cours "management du numérique éducatif" dans le Master2 "Management des Organisations Scolaires".

Les objets et les services numériques sont omniprésents dans notre quotidien, personnel et professionnel. Leurs usages, que la stratégie du ministère de l'Education Nationale incite à fortement développer à l'école, par l'ensemble des membres de la communauté scolaire, ne vont pas sans interrogations quant à leurs implications. Certes la finalité pédagogique est première mais, même si elle facilite l'évolution des pratiques au bénéfice de la réussite des élèves, elle ne peut justifier des atteintes réelles au droit d'auteur, à la vie privée, plus généralement aux droits fondamentaux des individus.

Cette responsabilité d'usage est à la fois individuelle et collective ; elle ne peut pas se nourrir du seul point de vue juridique mais doit s'éclairer d'approche éthique et déontologique. Au-delà de réponses ponctuelles à des questionnements quotidiens, cette conférence vise à encourager une prise de conscience, à engager chacun mais aussi les équipes dans un processus de réflexion et d'actions propice au développement d'usages harmonieux de services numériques à des fins pédagogiques et éducatives.

Le public peut poser des questions avant ou pendant la conférence sur le document

<https://cbernard13.framapad.org/8>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.